Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [92] (2004)

Heft: 1487

Artikel: Evitons de tomber dans le piège de la symétrie!

Autor: Andersen, Sylvia / Bottari, Rossela

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282781

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La dissimulation des rapports de pouvoir entre les sexes

Le mythe de la femme violente

La violence des femmes est marginale. En parler comme d'un problème central qui équivaudrait à la violence masculine revient à nier les rapports de domination entre les sexes et à ne pas se donner les moyens de les combattre. Or, les changements en matière de rapports sociaux de sexe doivent s'accompagner d'une réflexion critique sur la position dominante des hommes dans la société.

LAURENCE BACHMANN

Parler de la violence des femmes ne doit pas nous faire oublier la violence masculine: l'écrasante majorité de la violence conjugale est exercée par des hommes sur des femmes. Or, cette réalité engendre de grandes résistances, quand elle n'est pas simplement niée. A commencer par les réticences à financer des recherches sur le sujet, à ne pas chiffrer et nommer la violence. Mais une fois effectuées, les enquêtes sur la violence conjugale ne suffisent pas; encore faut-il qu'elles soient prises au sérieux. La sociologue Patrizia Romito (1) constate en effet que la crédibilité des enquêtes sur la violence est toujours remise en cause: on les accuse d'être partiales ou trop «militantes». La gravité du problème est souvent contestée; la violence est minimisée. Les arguments abondent pour prouver qu'il s'agit en fait de séduction ou que «la femme l'a sûrement cherché». On constate également que les hommes violents sont souvent excusés ou jugés avec indulgence. Et depuis peu, on s'inquiète de leur souffrance. Dans ce contexte, dénoncer les rapports de domination à travers les recherches sur le sujet relèverait d'un «féminisme victimiste» (sic). Or, Patrizia Romito note très justement que ce terme n'est jamais employé dans d'autres rapports de force: a-t-on déjà entendu parler de «socialistes victimistes» ou d'«écologistes victimistes»? Mais la forme la plus insidieuse de résistance à cette réalité consiste à se donner l'illusion d'une symétrie entre la violence exercée par les hommes et celle exercée par les femmes : «finalement, les femmes aussi sont violentes».

Un mythe qui rassure

Le mythe d'une égalité entre les femmes et les hommes en matière d'exercice de la violence, fortement véhiculé par les médias, rassure beaucoup de femmes ; il évince leur prise de conscience, émancipatrice mais aussi douloureuse, des rapports de pouvoir entre les sexes. Car, qu'on le veuille ou non, les homicides conjugaux sont l'aboutissement d'un système global de domination. Dans une recherche sur les crimes dits «passionnels» (2), trois chercheuses constatent que hommes et femmes ne tuent pas leur partenaire amoureux dans les mêmes circonstances, ni pour les mêmes raisons: les hommes tuent pour garder leur épouse, les femmes tuent pour se débarrasser d'un mari violent. Le mythe de la symétrie dans la violence réconforte dès lors surtout les hommes; il leur évite de remettre en question leur place privilégiée dans la société, qui se reproduit notamment à travers la démonstration de leur virilité. L'apprentissage social de la virilité, fondement de l'identité masculine, qui concerne de façon plus ou moins importante tous les hommes, s'effectue à travers la dévalorisation du féminin (3). Celle-ci peut se faire par les mots (interrompre, se moquer, dénigrer, insulter) mais aussi par les gestes, à travers l'usage de la force ou de la violence (gifler, frapper, étrangler). En cela, la violence physique des hommes sur les femmes s'inscrit dans le continuum de la définition sociale de la virilité. Appréhender la violence masculine comme partie prenante du système de domination patriarcale – plutôt que de le minimiser – constitue dès lors le seul moyen de la dépasser. »

Références :

(1) Romito, Patrizia, «Les attaques contre les enquêtes sur les violences envers les femmes, ou qui a peur des chiffres sur les violences commises par les hommes ?», in Nouvelles Questions Féministes, Volume 22, n°3, Antipodes, 2003, pp.82-87. Voir également le dossier que cette revue a consacré sur le sujet.

(2) Annick Houel, Patricia Mercader, Helga Sobota, Crime passionnel, crime ordinaire?, PUF, Paris, 2003.

(3) Cf. l'article de Christian Schiess dans notre précédent numéro de l'émiliE, "On ne naît pas dominant, on le devient».

Evitons de tomber dans le piège de la symétrie!

Propos recueillis par Sylvia Andersen et Rossela Bottari

Lucienne Gillioz est sociologue. Elle a occupé le poste d'adjointe à la direction du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme de Genève et, aujourd'hui, jouit de sa pré-retraite. Auteure de plusieurs recherches, elle a publié de nombreux articles et ouvrages, notamment, Voir et agir: Responsabilités des professionnel-le-s de la santé en matière de violence à l'égard des femmes en 2003, ainsi que, en 1996, Domination et violence envers la femme dans le couple; cette étude est la première parue en Suisse sur ce sujet.

L'émilie: A votre avis, comment peut-on définir ou aborder la violence des femmes dans le contexte conjugal ou familial?

L.G. En premier lieu, il est nécessaire d'aborder cette question sous l'angle du genre, c'est-à-dire à la lumière des rapports sociaux hommes-femmes, et non seulement en termes psychologiques et individuels, afin de faire face aux courants qui veulent accréditer la thèse des violences symétriques. On peut dire qu'il existe des femmes exerçant des violences sur des hommes ou leurs enfants, mais il ne faut pas oublier que, globalement, dans notre société, c'est le féminin qui est socialement dévalorisé et discriminé et que les principales victimes de violences sont les femmes.

Il existe une utilisation idéologique du thème de la violence des femmes par certains groupes. Cela pour ne pas reconnaître le



caractère sexué des violences. Pourtant, les statistiques criminelles montrent clairement que les auteurs de violences sont très majoritairement des hommes. Déjà dans les années 70, les mouvements féministes avaient montré que certains groupes sociaux ont intérêt à prôner une violence symétrique pour évacuer une réalité pourtant flagrante.

L'émilie: Peut-on dire qu'il s'agit là d'un réflexe de défense de ces groupes?

L.G. Oui, pour une part il s'agit sûrement de cela. En fait, il s'agit de liquider la question du genre pour des raisons idéologiques.

L'émilie: Peut-on dire que la violence des femmes envers les hommes induit nécessairement l'exercice d'une violence envers les enfants?

L.G. La violence des femmes peut s'exercer sur les enfants. Cependant, cette violence est à replacer dans son contexte, afin d'en comprendre le sens. Pour les hommes, l'exercice de la violence représente une stratégie de domination, cela est maintenant bien connu. La violence des femmes envers les enfants obéit-elle à la même logique ou résulte-t-elle d'une perte de maîtrise de la situation? Les situations et raisons poussant les femmes à la violence envers leurs enfants devraient être approfondies. Il ne faut pas oublier que celles-ci assument encore la grande majorité du travail domestique et de prise en charge des enfants, cela dans des conditions souvent difficiles (rôles multiples, surcharge de travail, dépendance ou faiblesse économique, voire violence du mari). Certes, un homme violent a aussi une faiblesse quelque part. Mais, il se pare des habits du pouvoir pour dominer la femme et en profite pour l'inférioriser. Or, s'agissant des femmes, on ne peut sans autre affirmer que leur violence a la même fonction. Elle peut être tout simplement une réaction à une situation d'impuissance.

L'émilie: Pourquoi insistez-vous sur le piège de la symétrie entre violences masculines et violences féminines ?

L.G. Toutes les données militent contre la symétrie. La violence des femmes existe, mais est bien moins importante que l'inverse. De plus, les violences féminines et masculines n'entraînent pas les mêmes conséquences. Les hommes ayant plus de force physique infligent des blessures plus graves à leurs partenaires, mais aussi ils sont plus à même de se défendre s'ils sont attaqués. N'oublions pas non plus les situations économiques et sociales différentes des hommes et des femmes qui font que les uns et les autres n'ont pas les mêmes possibilités de se sortir d'une situation de violence. Evitons donc de tomber dans le piège de la symétrie!

L'émilie: A Genève, il existe une association, Face à face, qui s'adresse aux femmes ayant des comportements violents. Le peu de structures existantes aujourd'hui donne à penser qu'il n'est pas prioritaire de leur venir en aide.

L.G. Au préalable, pour répondre à une telle question, il serait nécessaire d'investiguer l'ampleur du phénomène. Une aide pourrait être proposée mais toujours dans une perspective de genre, c'est-à-dire en tenant compte de la position et des difficultés spécifiques des femmes qui recourent à la violence. Dans l'enquête de 1996 faite en Suisse sur la violence envers les femmes, on a pu constater que les femmes victimes de la violence de leur mari étaient aussi, plus souvent que les autres, violentes envers leurs enfants.

L'émilie: Dernièrement, la question de la violence des femmes a fait les titres de la presse. Notamment, dans le cas de la soldate américaine ayant participé à des exactions envers des prisonniers irakiens.

L.G. La presse raffole de scoops. Un évènement mettant en scène une femme violente, c'est rare. Dès lors, les médias s'en emparent et font mousser la chose. Dans le canton de Vaud, un procès a eu lieu il y a quelques années impliquant une femme ayant battu son époux pendant une dizaine d'années. A cette occasion, même des journalistes alémaniques s'étaient déplacés, ce qui n'arrive jamais lors des nombreux procès impliquant des hommes violents!

L'émilie: Pensez-vous que chaque fois que l'on aborde le sujet des femmes violentes, ce même mécanisme a lieu?

L.G. Actuellement, la violence des femmes fait l'objet d'un grand débat dans le monde scientifique, particulièrement en Allemagne et aux USA. Les études publiées sont très controversées, notamment au sujet de la méthode utilisée pour la récolte des données mettant en évidence la violence des femmes. Il n'y a pas de raison pour ne pas aborder ce problème dans le champ scientifique, mais il faut éviter le piège des idéologies. Ce thème est difficile à traiter de façon rigoureuse, car, touchant aux rapports hommes/femmes, il soulève de nombreuses passions.

L'émilie: Peut-on dire que ce sujet est un tabou dans les milieux féministes?

L.G. Peut-être, mais politiquement, au sens large du terme, on peut comprendre leurs réticences. Lorsqu'un sujet est brûlant, au sens de l'actualité, il est indispensable d'estimer les conséquences du lièvre que l'on soulève. Serait-il opportun par exemple, actuellement en Suisse, dans un contexte de xénophobie et de durcissement des lois à l'égard des étrangers, que les associations humanitaires se préoccupent de mettre en évidence les exactions commises par des étrangers, alors même que l'on sait qu'ils demeurent un groupe discriminé dans notre société? »